

Lésigny, le 25 mars 2025,

POLICE MUNICIPALE

N/Réf. : 17/2025/CB/PM

Email : police.municipale@lesigny.fr

Tel : 01.60.34.51.70

Affaire suivie par la Responsable de la Police Municipale,

OBJET : Projet note informative relative aux Opérations Tranquillités Vacances et aux nouveaux horaires de la Police Municipale, pour diffusion sur le site de la commune et le Lésigny Infos

Opération Tranquillité Vacances : Une solution simple et rassurante pour partir en vacances l'esprit tranquille !

Comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances est mise en place gratuitement afin de garantir la sécurité des habitations pendant les absences prolongées, tout au long de l'année.

Pour limiter, au maximum, les risques de visites indésirables de vos pavillons, un formulaire est à votre disposition, en Mairie, à la Police Municipale, sur le site de la ville ainsi que dans le Lésigny Infos.

Des patrouilles sont effectuées chaque jour autour de votre domicile ou votre commerce pour vérifier qu'aucune effraction ne se produise.

Avec quelques gestes simples et des mesures adaptées, il est possible de réduire considérablement les risques de cambriolage.

Voici quelques conseils afin de partir en vacances sereinement :

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, durant votre absence, relever le courrier à votre place.
- Ne pas annoncer votre départ sur les réseaux sociaux ou diffuser des informations démontrant votre absence.
- Fermer correctement vos fenêtres et volets.
- Renforcer les accès : Une porte d'entrée solide, équipée d'une serrure multipoints, est un excellent premier rempart.
- Compléter avec des volets, des verrous de fenêtre ou des barres de sécurité pour les fenêtres en rez-de-chaussée, et des cadenas robustes pour les dépendances.

- Ranger les outils ou les échelles pouvant faciliter un accès non autorisé.
- Simuler une présence reste une méthode efficace pour dissuader les intrus.
- Programmer des minuteries pour les lumières ou utiliser un simulateur de télévision peut suffire à donner l'impression que la maison est occupée.
- Transférer votre ligne fixe sur votre mobile ou installer un répondeur pendant vos absences.
- Conserver vos factures et pensez à prendre en photo vos bijoux et objets de valeur.
- Ne laisser aucun cadeau ou objet de valeur visible de l'extérieur, fermez vos rideaux ou volets la nuit afin de ne pas attiser les convoitises.
- Installer un éclairage avec détecteur de mouvement.
- Verrouiller les accès même lorsque vous êtes au domicile.
- Dans le cas où vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, alerter immédiatement la Police Municipale au 01.60.34.51.70 ou la Police Nationale au 17

Restez vigilants et profitez de vos vacances en toute tranquillité !

Information importante : nouveaux horaires de la Police Municipale

La municipalité vous informe que les horaires d'ouverture de la police municipale ont été étendus afin de mieux répondre à vos besoins.

A compter du 1^{er} mai 2025, les nouveaux horaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30

Le samedi et le dimanche : 09h30 à 13h30 et de 14h30 à 20h00

Les horaires du samedi et du dimanche peuvent être exceptionnellement modifiés en raison des événements organisés sur la commune.

Pour toute urgence en dehors de ces horaires, merci de contacter le numéro d'urgence 17.